

LE MICRO-CRÉDIT PERSONNEL

Le Département vous aide à obtenir un microcrédit pour financer votre projet : véhicule, formation, santé...



Le Département de la Somme s'engage dans une démarche Facile à Lire et à Comprendre (FALC). Le FALC est une méthode qui permet d'écrire des documents dans un langage accessible à tous, notamment les personnes en situation de handicap mental, psychique et/ou cognitif et les personnes avec des difficultés de compréhension et de communication.



Le contenu a été rédigé par l'Atelier FALC de l'association Avenir Apei.

Le micro-crédit personnel

Vous avez besoin d'argent pour un projet et vous ne pouvez pas faire de crédit auprès de votre banque.



Le Département de la Somme et certaines banques peuvent vous aider à obtenir un microcrédit.

Un microcrédit : pour quoi faire?

- Pour trouver un travail et se déplacer plus facilement
- > Acheter ou faire réparer un véhicule...
- Pour faire une formation professionnelle
 Payer les frais d'inscription, acheter un ordinateur...



- Pour obtenir un logement ou pour arranger votre logement
 Payer une caution et / ou
 - > Payer une caution et / ou les frais d'agence immobilière...
- Pour la santé
 > Lunettes, dentiste, prothèses...



Pour faire face à un imprévu
 Décès, séparation...

Le microcrédit vous permet d'emprunter de 300 € à 8 000 €.

Un microcrédit pour qui?

Pour les habitants de la Somme qui sont :

- Bénéficiaires du RSA
- Demandeurs d'emploi
- Personnes en surendettement
- Salariés en CDD ou en interim



Comment faire pour avoir droit au microcrédit?

 Vous prenez un rendez-vous à la Maison Départementale des Solidarités et de l'Insertion (MDSI) avec un Conseiller en Économie Sociale et Familiale (CESF) du Conseil départemental.

Vous pouvez connaître les adresses des MDSI sur **www.somme.fr/mdsi** ou en téléphonant au **03 22 71 80 80**.

- 2. Si la banque accepte votre dossier, vous signerez un contrat pour recevoir l'argent.
- 3. Vous pourrez emprunter entre **300 €** et **8 000 €** que vous devrez rembourser sur une période de **6 mois** à **7 ans**.

PICARDIE MARITIME

2 rive droite de la Somme 80100 ABBEVILLE

Tél.: 03 22 97 21 20 territoire.picardiemaritime @somme.fr

AMIENS

10 rue des Louvels 80000 AMIENS

Tél.: 03 22 97 24 67 territoire.amiens@somme.fr

CINQ VALLÉES

Allée de la Haute borne ZAC des Hauts de Val de Nièvre 80420 FLIXECOURT

Tél.: 03 60 03 43 50 territoire.5vallees@somme.fr

SOMME SANTERRE

Chemin du tour de Ville 80500 MONTDIDIER

Tél.: 03 60 03 45 02 territoire.sommesanterre

HAUTS-DE-SOMME

1 rue du bois le Comte 80300 ALBERT

Tél.: 03 60 03 47 10 territoire.hautsdesomme @somme.fr

Plus d'infos sur les MDSI :



Conseil départemental de la Somme

Direction de l'insertion, du logement et de l'emploi 43 rue de la République CS 32615 80026 AMIENS Cedex 1

> 03 22 71 80 80 www.somme.fr









